



Devis n° CMZ000711

Notre référence PMZ000617
En date du 02/09/2022
Suivi par MAILFERT Ophélie
Tél du client

Devis type inhumation
France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		260,00	210,00	
1 Organisation des obsèques et accomplissement des démarches et formalités administratives pour un convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	260,00		
Toilette funéraire, préparation et habillage du défunt en chambre funéraire, chambre mortuaire ou au domicile	20,00		210,00	
Cercueil et accessoires		890,00	55,00	
* 1 Cercueil TULIPE, forme parisienne en chêne vernis, 22 mm, comprenant 4 poignées, une cuvette biodégradable, sa plaque d'identification, caches-vis offerts.	20,00	890,00		
1 Capiton COUDON en polyester	20,00		55,00	
Total cercueil et accessoires : 945.00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		310,00		
Personnel (2 personnes) pour la mise en bière au départ du convoi	20,00	310,00		
Cérémonie funéraire		730,00		
* Corbillard pour cérémonie funéraire avec son chauffeur	10,00	370,00		
Equipe de 3 porteurs au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	360,00		
Inhumation		490,00		
# Ouverture et fermeture de caveau par devant (creusement frontal, ouverture du caveau, sans fourniture d'éléments de séparation dans le caveau et fermeture du caveau)	20,00	490,00		
Total fournitures et services TTC		2 680,00	265,00	0,00

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	2 145,83	429,17
10,00	336,36	33,64

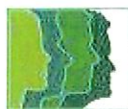
Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 482,19	462,81	2 945,00

Acceptation

Siège social : FUNECAP EST - 3 RUE CLEMENT DES ORMES - 21000 DIJON

SAS au capital de 300000 euros - Responsable légal : Luc BEHRA - RCS B 388 796 526

APE 9603Z - TVA Intracommunautaire : FR92388796526 - TVA acquittée sur les débits - N° Orias : 07037898



Page 2 sur 8

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 02/09/2022, valable 30 jours à compter du 15/10/2022

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature

Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"

" Le souscripteur"
Date et signature

Signature du conseiller

" L'agence"
Cachet , Date et signature



Devis n° CMZ000710

Notre référence PMZ000616
En date du 02/09/2022
Suivi par MAILFERT Ophélie
Tél du client

Devis type crémation
France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		260,00	210,00	
1 Organisation des obsèques et accomplissement des démarches et formalités administratives pour un convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	260,00		
Toilette funéraire, préparation et habillage du défunt en chambre funéraire, chambre mortuaire ou au domicile	20,00		210,00	
Cercueil et accessoires		620,00	55,00	
* 1 Cercueil PÂQUERETTE, forme parisienne en pin teinte, 22 mm, comprenant 4 poignées, une cuvette biodégradable, sa plaque d'identification.	20,00	620,00		
1 Capiton COUDON en polyester	20,00		55,00	
Total cercueil et accessoires : 675.00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		310,00		
Personnel (2 personnes) pour la mise en bière au départ du convoi	20,00	310,00		
Cérémonie funéraire		730,00	155,00	
* Corbillard pour cérémonie funéraire avec son chauffeur	10,00	370,00		
Equipe de 3 porteurs au convoi local (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00	360,00		
Dispersion des cendres (50 KM aller/retour et communes limitrophes)	20,00		155,00	
Crémation		35,00		626,00
* 1 Urne Référence n° CEND1NOIR à dispersion	20,00	35,00		
Crémation adulte sans assistance à la flamme (Crématorium de Metz 1 impasse des Hauts Peupliers 57000 METZ)	0,00			626,00
Total fournitures et services TTC		1 955,00	420,00	626,00

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.

Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 670,84	334,16
10,00	336,36	33,64
0,00	626,00	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 633,20	367,80	3 001,00

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 02/09/2022, valable 30 jours à compter du 15/10/2022

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature

Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"

" Le souscripteur"
Date et signature

Signature du conseiller

" L'agence"
Cachet , Date et signature